

et dont la somme totale au cours de l'année fiscale de 1939 s'est élevée à \$2,280,880, ainsi répartie:—

Ile du Prince-Edouard.—Subvention spéciale de \$195,000, moins une déduction de \$39,120 (subvention nette de \$155,880).

Nouveau-Brunswick.—Subvention annuelle de \$150,000 depuis 1875 à cause de l'abolition des droits de coupe réservés aux provinces par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867.

Manitoba.—Subvention spéciale basée sur la population et s'élevant actuellement à \$562,500 par année.

Saskatchewan et Alberta.—Ces deux provinces reçoivent régulièrement une somme annuelle, en compensation des pertes de revenu imputables aux terres publiques, basée sur leurs populations respectives. Dans le cas de la Saskatchewan cette somme s'élève à \$750,000 par année et dans celui de l'Alberta à \$562,500.

Colombie Britannique.—Une subvention spéciale s'élevant présentement à \$100,000 par année.

Autres subventions spéciales.—Il y a, en outre, d'autres subventions spéciales, votées annuellement et payées aux Provinces Maritimes et à la Colombie Britannique. Pour l'année fiscale 1939 elles s'élèvent à \$3,225,000, ainsi réparties:—

Ile du Prince-Edouard.....	\$ 275,000
Nouvelle-Ecosse.....	1,300,000
Nouveau-Brunswick.....	900,000
Colombie Britannique.....	750,000

Des subventions provisoires de \$750,000 et de \$3,500,000 respectivement ont été accordées au Manitoba et à la Saskatchewan au cours de l'année fiscale de 1939.

20.—Subsides fédéraux aux gouvernements provinciaux, années fiscales 1934-39.

Provinces.	1934.	1935.	1936.	1937.	1938.	1939.
Ile du Prince-Edouard ¹	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Nouvelle-Ecosse ¹	381,932	381,932	381,932	381,932	381,932	381,932
Nouveau-Brunswick ¹	653,048	653,048	653,048	653,048	653,048	653,048
Québec.....	693,040	693,040	693,040	693,040	693,040	693,040
Ontario.....	2,592,014	2,592,014	2,592,014	2,592,014	2,592,014	2,592,014
Manitoba ¹	2,941,424	2,941,424	2,941,424	2,941,424	2,941,424	2,941,424
Saskatchewan ¹	1,705,340	1,716,484	1,716,484	1,703,022	1,703,092	1,708,171
Alberta.....	2,128,889	2,144,975	2,144,975	2,120,084	2,120,095	2,126,132
Colombie Britannique ¹	1,757,317	1,771,475	1,771,475	1,776,071	1,776,130	1,781,788
Totaux.....	874,561	874,561	874,561	874,561	874,561	874,561
	13,727,565	13,768,953	13,768,953	13,735,196	13,735,336	13,752,110

¹ Des subventions spéciales additionnelles, non indiquées dans le tableau ci-dessus, sont versées à l'Ile du Prince-Edouard, à la Nouvelle-Ecosse, au Nouveau-Brunswick, au Manitoba, à la Saskatchewan et à la Colombie Britannique. (Voir texte).

21.—Sommes accordées en subsides aux provinces, du 1er juillet 1867 au 31 mars 1939.

Province.	Allocation fixe.	Allocation par tête.	Subsides spéciaux. ¹	Allocation compensation. ²	Totaux. ³
	\$	\$	\$	\$	\$
Ile du Prince-Edouard.....	4,220,000	5,661,754	5,443,704	2,758,004	18,083,462
Nouvelle-Ecosse.....	8,480,000	25,363,393	826,980	3,446,565	38,116,938
Nouveau-Brunswick.....	7,840,000	19,410,952	10,530,000	1,529,960	39,310,912
Québec.....	10,480,000	93,554,298	Nil	5,834,096	109,868,394
Ontario.....	10,880,000	114,874,037	"	5,598,176	131,352,213
Manitoba.....	7,685,000	19,625,417	22,706,733	15,258,540	65,275,690
Saskatchewan.....	6,596,667	19,082,999	20,781,250	13,782,750	60,243,666
Alberta.....	6,106,665	15,033,207	17,906,250	13,782,750	52,828,873
Colombie Britannique.....	7,080,000	14,954,419	7,800,000	1,992,056	31,826,475
Totaux.....	69,368,333	327,560,476	85,994,917	63,982,897	546,906,623

¹ Compensation pour terrains et allocations pour bâtiments. ² Allocation en compensation d'une créance abandonnée. ³ Ne comprend pas les subventions spéciales payées aux Provinces Maritimes, au Manitoba, à la Saskatchewan et à la Colombie Britannique.